

## La maîtrise du feu : campagne de sensibilisation 2017

« Se chauffer au bois-bûche, OUI, mais pas n'importe comment ! »

---

Chers journalistes,

L'AwAC (Agence wallonne de l'air et du climat), le Département de l'Energie et du Bâtiment Durable (DGO4), la Cellule Permanente Santé Environnement (DGO3) et ValBiom ont le plaisir de vous annoncer la relance de leur **campagne de sensibilisation** à la bonne utilisation de son chauffage au bois bûche : « La Maitrise du feu ». Une campagne dont l'objectif est d'apporter des conseils utiles et concrets pour une utilisation optimale de son appareil de chauffe.

La relance de cette campagne est marquée par un **concours grand public** permettant de gagner son bois de chauffage pour tout un hiver.

### Près d'1/4 des wallons utilisent le bois comme source d'énergie chez eux

Actuellement, près de 25% des ménages wallons utilisent – d'une façon ou d'une autre – le bois comme source énergétique dans leur habitation. Tous types de bois confondus, le combustible « bois bûche » fait figure de favori : en effet, il représente à lui seul plus de 70 % de la consommation totale de bois-énergie (chauffage résidentiel). Le PanoraBois 2017, réalisé par l'Office Economique Wallon du Bois, fait état de 353.700 tonnes de bois bûche consommées annuellement par les wallons, 134.000 tonnes de pellets et 10.300 tonnes d'autres bois (rémanents forestiers, produits connexes, plaquettes, bois recyclés...).

Il apparait donc essentiel d'inciter ces ménages à adopter une attitude respectueuse de l'environnement vis-à-vis de son appareil de chauffe.

### La maîtrise du feu : des conseils à la portée de tous

Les **conseils utiles et concrets** véhiculés durant la campagne de sensibilisation ont pour but de montrer que le bois c'est « sain, écologique et économique » si on suit les bonnes pratiques.

Un comportement responsable permettra non seulement de réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques, mais aussi d'augmenter l'efficacité de la combustion.

Pour rappel, la 1<sup>ère</sup> campagne avait déjà permis de développer **des outils efficaces**: un [site internet](#) ; des spots diffusés sur les régies IP et RMB ; un livret de conseils ; une capsule vidéo G1plan... D'autre part, elle a permis de créer une **communauté d'intérêt** autour du sujet.

La relance 2017 permettra d'alimenter cette communauté d'intérêt et de conscientiser d'autres personnes.

### Que faire en cas de « pic de pollution » ?

Si le bois-énergie joue un rôle majeur dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, il est nécessaire que les émissions de particules fines soient réduites au minimum, notamment en cas de pic de pollution.

Dans le cadre de cette campagne 2017, les partenaires s'engagent à **avertir la population en cas de « pic de pollution »** et de les sensibiliser aux pics liés aux particules fines, via la page Facebook et une page dédiée créée sur le site internet.

Cette action est en phase avec l'une des 8 mesures de réduction des émissions de particules fines prise par le Gouvernement wallon en avril 2016. Celle-ci invite la population à restreindre l'utilisation de combustibles solides lorsqu'un mode de chauffage alternatif est disponible, et ce lors de pics de pollution.

### Concours : « Gagne ton bois de chauffage ! »

**Entre le 6 et le 27 novembre 2017**, les partenaires de la campagne profiteront de la saison de chauffe pour organiser un **concours Facebook** permettant au grand public de gagner son bois de chauffage pour tout un hiver.

Le grand gagnant remportera **un lot unique d'environ 6 stères de bois sec**.

Rendez-vous sur la page « La maîtrise du feu - campagne de sensibilisation » pour suivre le déroulement de ce concours.

### Plus d'infos ?

- Le site : [www.lamaitrisedufeu.be](http://www.lamaitrisedufeu.be)
- La [page Facebook](#)
- Le livret (disponible sur demande en version française et allemande)
- Pour en savoir plus sur le bois-énergie : [www.valbiom.be](http://www.valbiom.be)

Cette campagne de relance est une initiative de l'Awac, du Département de l'Energie et du Bâtiment Durable (DGO4), de la Cellule Permanente Santé Environnement (DGO3) et de l'asbl ValBiom.

### Contact

---

**Alice Dossogne**, Attachée de presse  
t 081 62 71 91  
m 0498 136 927  
a.dossogne@valbiom.be

**Lauranne Debatty**, Responsable Editorial  
t 081 62 71 89  
m 0484 618 311  
l.debatty@valbiom.be

